

Rennes, lundi 11 septembre 2023

Aux parents et aux élèves de l'Assomption

Madame, Monsieur,

Un établissement scolaire a besoin d'un environnement calme et serein pour proposer à ses élèves une atmosphère propice aux apprentissages et à l'épanouissement personnel. Les attitudes et les tenues de nos jeunes participent à la qualité de cette ambiance.

En cette période de rentrée, nous rappelons que les tenues doivent être correctes, adaptées à un environnement de travail, conformes à la loi et portées dans le souci de ne pas choquer les personnes côtoyées (adolescents et adultes). Notre établissement scolarise des collégiens(nes) et des lycéens(nes), et chacun(e) doit avoir à cœur de tenir compte de cette diversité.

Si un élève se présentait dans l'établissement avec un « bas » qui ne couvrirait pas au minimum à mi-cuisse, un jean troué, des débardeurs aux bretelles fines ou en « marcel » ou ventre à l'air (crop top) ou toute autre tenue jugée « vacances », il sera prié de rentrer chez lui pour changer de tenue. En cas d'impossibilité de rejoindre son domicile, il passera la journée en salle d'étude. Cette mesure s'applique pour les garçons et pour les filles.

Nous pensons sincèrement que ce dispositif contribuera à éviter certaines tensions inhérentes à la vie collective.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

M Philippe MERCIER
Chef d'Établissement

